



Bangladesh Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien, 2022

Résumé exécutif

Le thon et les thonidés, comme d'autres espèces hautement migratoires, figurent depuis quelques années en bonne place sur la liste des priorités du gouvernement du Bangladesh (GoB), surtout après la démarcation de la frontière maritime avec les voisins, qui a permis aux pêcheurs bangladais d'accéder à la zone ABNJ de haute mer. Mais il n'est pas encore possible de saisir cette opportunité en exploitant le thon et les thonidés de la ZEE élargie et de la haute mer en raison du stade de démarrage de cette industrie de la pêche. En même temps, l'étude du thon et des thonidés des eaux marines du Bangladesh est l'une des zones les moins étudiées au monde, bien qu'elle possède un fort potentiel. Une attention appropriée est nécessaire dans tous les aspects de l'exploitation, de la manipulation et du traitement, de l'exportation et de la commercialisation, ainsi que dans les stratégies de gestion biologique et institutionnelle. C'est pourquoi un projet pilote a été lancé afin de déterminer les possibilités d'exploitation du thon et des poissons apparentés dans les eaux marines du Bangladesh et dans les ZJNB. Fondamentalement, il n'y a pas de pêche au thon spécifique au Bangladesh. Le thon et les thonidés sont capturés par des navires de pêche industrielle (chalutiers), ainsi que par des navires de pêche artisanale mécanisée. Les statistiques montrent que les thons et les thonidés (maquereaux) représentent environ 6,63% (7893 MT) dans le secteur industriel et 2,53% (14237 MT) dans le secteur artisanal mécanisé pour l'année 2020-21. Les poissons d'affichage sont encore déclarés comme "autres poissons marins" dans les journaux de bord. Actuellement, le système de données de capture et d'effort pour le secteur marin est développé par le Projet des Pêches Côtières et Marines Durables (SCMFP) à travers la FAO et il semble que dans quelques années les données par espèce pour le thon et les thonidés seront disponibles. Ce rapport a donc tenté d'articuler, dans un cadre conforme au format de la commission, les principales caractéristiques de la pêche marine au Bangladesh. En outre, il n'y a pas eu de rapport sur les interactions des oiseaux de mer avec la pêche industrielle et artisanale au cours de la période de référence. De même, il n'y a pas eu de rapport sur la mortalité des tortues de mer, des mammifères marins et des requins-baleines, qui sont protégés par les règles et réglementations en vigueur au Bangladesh.